



Conditions d'utilisation Planzer Motel

1. Description de la prestation

Le signataire a posé sa candidature pour une nuitée au Planzer Motel à l'endroit de son choix.

Le signataire passera une nuit au Planzer Motel, seul ou avec la personne de son choix.

Le Planzer Motel est constitué d'une cabine du conducteur, qui est la chambre à coucher, et d'une remorque, qui fait office de pièce à vivre.

2. Inventaire / remise de l'objet

Le Planzer Motel est équipé comme suit:

- Espace de vie
 - WC et douche + serviettes
 - Chauffage
 - 150 litres d'eau fraîche / 150 litres d'eaux usées
 - Réfrigérateur
 - Lavabo
 - 2 batteries gel en plus avec dispositif d'enclenchement prioritaire
 - 2 plaques de cuisson au gaz avec hotte de ventilation
 - Epices
 - Cafetière Bialetti
 - Vaisselle, verres, couverts
 - Poubelle
 - Sol en pierre
 - Plafonniers LED encastrés
 - Echelle escamotable pour faciliter l'entrée
 - Machine à café
 - Set de pique-nique

- Espace pour dormir / chambre à coucher (cabine du conducteur)
 - Lecteur DVD sur les deux lits (TV selon la zone de réception)
 - 2 parures de lit confortables (lits superposés)
 - Seau à champagne
 - Ecran TV, lecteur DVD et raccord HDMI
 - Radio DAB/bluetooth
 - Chauffage

- Dispositif anti-démarrage (activable par SMS avec blocage de l'accumulateur à ressort)

Espace extérieur

- Table de camping avec deux chaises
- Barbecue
- Parasol

Le Planzer Motel est remis au signataire avec les objets de l'inventaire susmentionné en état de marche et de propreté pour la durée prévue au point 4 des présentes Conditions d'utilisation.

En signant les présentes Conditions d'utilisation, le signataire confirme avoir reçu l'inventaire susmentionné en parfait état.

3. Lieu de stationnement et de séjour

Le Planzer Motel sera stationné à l'endroit souhaité par le signataire en Suisse. La condition sine qua non est que le lieu choisi puisse être utilisé conformément aux prescriptions cantonales, au sens de la description de la prestation au point 1 des présentes Conditions d'utilisation. Cela sera clarifié au préalable et les autorisations nécessaires seront éventuellement demandées.

Le camion sera stationné à l'endroit souhaité, le dispositif anti-démarrage sera activé et toutes les préparations nécessaires (contrôle de l'eau, électricité, etc.) seront effectuées.

Le signataire s'occupe lui-même du trajet jusqu'au lieu choisi et depuis ce dernier.

Le motel ne peut plus être déplacé durant le séjour. En outre, il ne doit bloquer personne et ne peut quitter la Suisse.

4. Durée / fin

La prestation est limitée à une nuitée. Il est possible d'arriver au Planzer Motel à partir de 12h00. Le Planzer Motel doit être remis à Planzer au plus tard le lendemain à 12h00, dans un état irréprochable.

5. Coûts

Les coûts dépendent de la créativité de l'idée du signataire. Les coûts sont discutés et fixés au préalable avec le signataire.

6. Assurance

Le Planzer Motel dispose d'une assurance casco complète.

7. Caution

La confiance est un élément incontournable de la vie de routier. Il n'y a donc pas de caution. Les dommages éventuels seront toutefois facturés.

8. Utilisation de l'objet / obligation de diligence

Le signataire doit utiliser le Planzer Motel et les objets de l'inventaire répertoriés au point 2 avec le plus grand soin et assurer leur propreté et leur bon état. Le Planzer Motel ne peut être utilisé qu'aux fins contractuelles convenues.

Le signataire est responsable de tout dommage causé par une utilisation non conforme au contrat et dédommage Planzer pour tout dommage éventuel.

9. Autres dispositions

Quitter l'objet

Le signataire peut quitter le Planzer Motel. Il doit toutefois s'assurer que tout est bien sécurisé lorsqu'il quitte l'objet (en particulier protection contre le vol).

Tapage nocturne

Le signataire doit respecter les prescriptions en vigueur sur le tapage nocturne et le bruit.

Interdiction de fumer

Fumer est seulement autorisé à l'extérieur. Il est interdit de fumer dans le Planzer Motel (cabine du camion et espace de vie).

Déchets

Les déchets de toutes sortes doivent être jetés dans les endroits prévus à cet effet dans le Planzer Motel, de façon appropriée.

Feu d'artifice

Les feux d'artifice sont interdits.

10. Restitution / nettoyage

Le signataire s'engage à restituer le Planzer Motel ainsi que tous les objets de l'inventaire répertoriés au point 2 dans un état irréprochable et propre.

11. For juridique et droit applicable

Le présent contrat est soumis au droit suisse. Le for juridique des parties est Dietikon.

En signant les présentes Conditions d'utilisation, le signataire confirme avoir lu, compris et accepté lesdites Conditions d'utilisation.

Lieu, date

Nom du signataire en capitales

Adresse du signataire:
